



Glisser cette image dans la barre de tâches pour épingler le site Ajouter au menu démarrer

LE BIEN PUBLIC

Région dijonnaise > Saint-Jean-de-Losne

0

Saint-Jean-de-Losne. L'hôtel-restaurant est de nouveau à vendre. Qui reprendra la suite ?

le 18/12/2011 à 05:00 Vu 94 fois



L'hôtel-restaurant Le Saint-Jean attend un nouvel acquéreur. Photo Bruno Thiebergien

Après six mois de tractation entre la mairie et les époux Sirugue, qui souhaitaient se porter acquéreurs du lieu, l'affaire est à nouveau au point mort. La Mairie fait le point sur la situation.

L'hôtel-restaurant Le Saint-Jean est à vendre. Si les murs appartiennent à la mairie, le fonds de commerce exploité par une SARL était en liquidation judiciaire. Les nouveaux acquéreurs se sont désistés.

La mairie communique : « Dès le mois de mai 2011, le conseil municipal de Saint-Jean-de-Losne a été informé, par la voix de son maire Gilles Châtel, de la signature prochaine du compromis de vente de l'hôtel-restaurant le Saint-Jean à M. et Mme Sirugue, gérants du restaurant Le Délit gourmand, à Brazey-en-Plaine. »

Faciliter la réouverture de l'établissement

« Pour mémoire, cette vente s'inscrivait dans le cadre de la liquidation judiciaire de la SARL Le Saint-Jean qui exploitait le fonds de commerce, les murs étant la propriété de la commune depuis 2004. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les futurs acquéreurs afin de finaliser l'achat et il avait même été accepté le principe d'une location d'un an, afin de faciliter la réouverture de l'établissement.

« Parallèlement, la commune a, bien évidemment, retiré l'établissement de la vente. La municipalité de Saint-Jean-de-Losne a acheté l'ensemble du mobilier et du matériel dans le cadre de la liquidation judiciaire afin d'éviter tout désagrément futur pour les nouveaux acquéreurs.

« L'ensemble des points juridiques ayant été réglés, un rendez-vous a été fixé afin de procéder à la signature du compromis de vente, en présence des notaires de chaque partie. Après plusieurs reports de dates, à la demande des époux Sirugue, c'est avec étonnement et stupeur que les notaires et le maire ont entendu M. Sirugue leur annoncer, le jour de la signature, dans l'étude notariale, qu'il décidait de renoncer à l'achat pour convenance personnelle.

« La commune de Saint-Jean-de-Losne tient à apporter ces précisions afin de lever toute ambiguïté sur ce dossier. Même si elle regrette le comportement de M. et Mme Sirugue qui ont bloqué, pendant six mois, la vente de l'établissement, la mairie est optimiste sur sa vente de l'établissement qui a d'ores et déjà fait l'objet de plusieurs visites d'acquéreurs potentiels. »